MAIRIE DE MERAL Affiché le 9 Juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er juin 2023

Liste des délibérations

1° Aménagement de la rue Victoire Brielle

Présentation du devis de l'entreprise PIGEON pour des travaux supplémentaires.
L'avenant correspondant sera validé lors de la prochaine réunion de conseil municipal

2° Pavillon 1 rue des Camélias

Proposition de vente du pavillon 1 rue des Camélias au prix de 52 000 € net vendeur.
L'étude de Me MARSOLLIER-BIELA notaire est chargé de la vente de ce pavillon.

3° Propriété 25 rue Maréchal Leclerc

Résiliation du contrat de location au 12 août 2023.
Demande estimation de cette propriété en l'étude de Me MARSOLLIER-BIELA Notaire

4° Location terrains « la Touche des Landes »

Proposition de location de terrains à la Touche des Landes à M. RICARD Sébastien de Cuillé et M. NOEL Daniel de Beaulieu Sur Oudon.

5° Location garage 14-16 rue Maréchal Leclerc

Résiliation d'une location temporaire de garage au 30 juin 2023.
Location du garage à M. BIDAULT-PERRET Pradel.

6° Projet de skate-park

Approbation du projet de skate-park d'un montant de 200 000 € HT – 240 000 € TTC, en fonction du reste à charge pour la Commune de Méral.
Demande de financements auprès de l'ETAT et de l'Agence Nationale du Sport

7° Ligne électrique souterraine « La Cour »

Présentation des plans et des conventions établis par ENEDIS.
Approbation des plans et de la convention de mise à disposition relative à l'occupation d'un terrain d'une superficie de 20 m2 situé route de Cossé, ainsi qu'une convention de servitude.

8° Restaurant scolaire

Approbation du dossier de marché, avec la Commune de Cossé Le Vivien, pour la fourniture et la livraison des repas chauds au restaurant scolaire, pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 :

- Repas maternelle : 3.81 €
- Repas primaire : 3.81 €
- Repas Adulte encadrant : 6.49 €
- Forfait livraison : 13.52 €

Ces tarifs seront réactualisés de 4% en juin 2023.

Considérant l'augmentation du prix des repas par le prestataire de services, les prix des repas facturés aux familles pour l'année scolaire 2023-2024 sont fixés comme suit :

- Repas Maternelle : 4.20 €
- Repas Primaire : 4.20 €
- Repas animateur : 7.00 €
- Repas Adulte : 8.00 €

Ces tarifs comprennent la fourniture des repas, les charges de personnel, les charges de fonctionnement des locaux.

9° Participation financière école publique de Le Pertre

Participation financière au SIVOM Le Pertre/St Cyr le Gravelais pour deux enfants de Méral scolarisés à l'école publique intercommunale des deux provinces :

- Un enfant en primaire : 341.24 €
- Un enfant en maternelle : 1 272.06 €

10° Ressources humaines

Institution du temps partiel sur autorisation : autorisation d'exercer les fonctions à temps partiel pour les quotités comprises entre 80 et 99 % du taux plein.
Et institution du temps partiel de droit.
Avis favorable à la demande présentée par un agent pour exercer à temps partiel à compter du 1er juillet 2023.

11° Associations

Association « Un Autre Regard » : information sur les projets proposés par l'association pour les résidents de l'EHPAD
Association « Pied de Poule » : refus d'octroi de subvention exceptionnelle
Société de Pêche : vote d'une subvention exceptionnelle de 200 € pour les animations organisées pour les enfants le 13 juin dans le cadre de « La Journée de l'Eau »
ALSH : Accord de principe pour une éventuelle participation exceptionnelle pour les animations organisées pour les familles le 2 août 2023.

12° Référent déontologue

Désignation d'un référent déontologue : Maître Bernard BOULIOU Avocat honoraire et ancien bâtonnier

13° Commissions

Compte-rendu des commissions Enfance-Jeunesse, Animations, Service Civique, Cimetière

14° Rapport d'activités 2022 – CCPC

Demande de présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Craon lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

15° Effacement des réseaux rue du Moulin à Vent

Approbation de la convention et des plans d'effacement des réseaux rue du Moulin à Vent.
Autorisation de signature de la convention avec Territoire d'Energie Mayenne

16° Elections Sénatoriales

Convocation du conseil Municipal le 9 juin pour l'élection des délégués aux élections sénatoriales